



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 3868

Texte de la question

Mme Arlette Franco attire l'attention M. le secrétaire d'État à la défense, chargé des anciens combattants sur la question de la mise en oeuvre d'un moratoire des travaux de la CNAIR et la suspension des décisions prises par cette dernière dans l'attente de nouvelles concertations avec les associations d'anciens combattants. Le 13 avril dernier, le futur Président de la République a indiqué qu'il souhaitait que la question du désendettement des personnes réinstallées soit traitée avec humanité. Il a également défendu le principe du maintien du toit familial et de l'activité familiale chaque fois qu'il apparaît possible. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les orientations qui seront prises sur cette question et dans quel délai, pour répondre aux légitimes demandes.

Données clés

Auteur : [Mme Arlette Franco](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3868

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 septembre 2007, page 5410

Question retirée le : 6 avril 2010 (Fin de mandat)